

Les sociétés coopératives issues des transformations d'association

Chiffres clés & enquête
2017



Etudes & analyses
Confédération générale des Scop

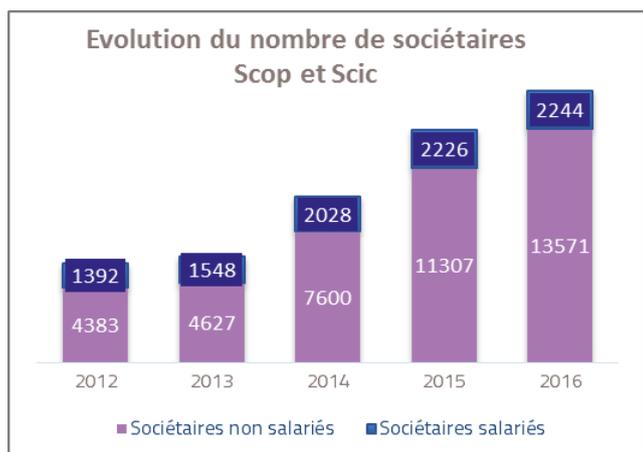
Depuis 2012, le nombre de Scop et de Scic issues de transformations d'association a bondi de près de 46 %. En France, les transformations d'association en coopérative représentent 10 % de la population des Scop et des Scic. A fin 2016, elles totalisent 286 coopératives dont 159 Scop (55,6 %) et 127 Scic (44,4 %).

Afin de mieux comprendre les principaux facteurs de motivation de ces transformations et l'état de satisfaction post-transformation des acteurs, une enquête a été lancée en juillet 2017 auprès des coopératives concernées. Cette note fait état des chiffres clés et principales tendances autour de ces coopératives, et présente les résultats de l'enquête à partir des 86 réponses recueillies.

Emploi et sociétariat dans les coopératives issues de transformations d'association

En termes d'effectifs salariés, les transformations d'association en totalisent 4 902 emplois (soit 9 % de l'effectif total). Les transformations d'association représentent quasiment un quart de la totalité des sociétaires au sein du Mouvement. Ce constat témoigne de la forte volonté d'implication dans la vie de la structure souvent très caractéristique du milieu associatif (figure 1).

Figure 1. Nombre de sociétaires dans les transformations d'association.



Evolution des transformations d'association

Entre 2012 et 2016, les transformations d'association connaissent une bonne progression, aussi bien dans les Scop avec 40 transformations (soit + 34 %) que dans les Scic avec 44 transformations (+ 53 %).

La progression de ce phénomène d'évolution statutaire est plus prononcée pour les Scic que pour les Scop. Cependant, au 31 décembre 2016, le nombre total de coopératives issues de telles transformations reste plus important pour les Scop que pour les Scic.

Les associations en France

- Près de 1,3 million d'associations actives en France.
- 12%, la part des associations employeuses sur l'ensemble des associations.
- 7% des effectifs salariés en France dans le milieu associatif.
- Approximativement 23 millions de personnes bénévoles.
- Ressources financières à hauteur de 104 milliards dont 90% pour les associations employeuses.

Source : INSEE Première, N° 1587, Mars 2016.

Figure 2. Evolution des Scop issues des transformations d'association

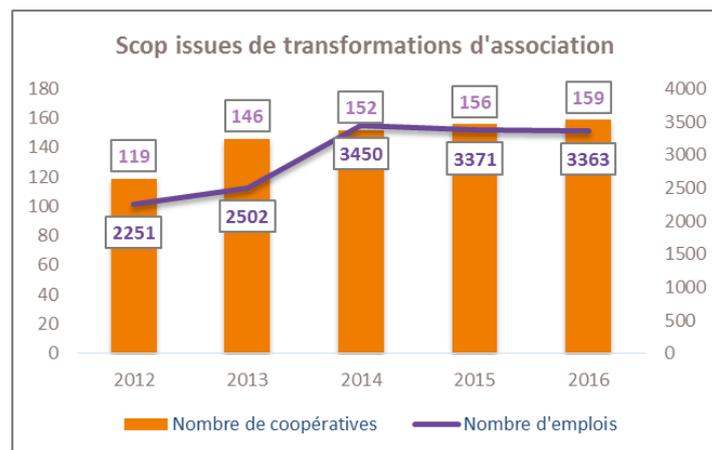
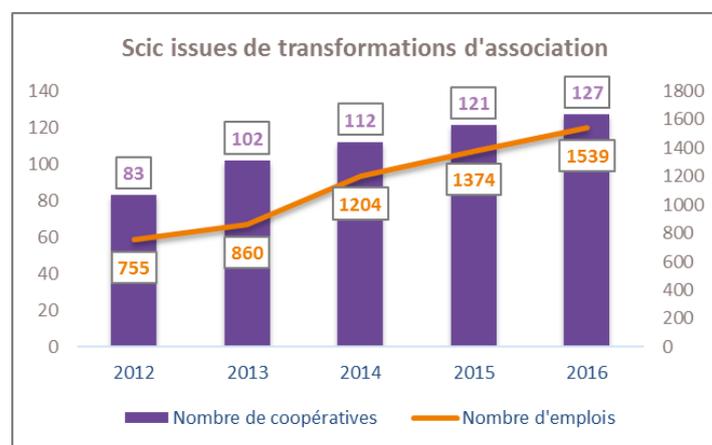


Figure 3. Evolution des Scic issues des transformations d'association



D'une année sur l'autre, cette dynamique de croissance reste relativement irrégulière, d'autant que le nombre de transformations n'est pas corrélé à l'emploi généré, les associations transformées en coopérative pouvant être de taille très variable (figures 4 et 5).

Figure 4. Créations de Scop issues de transformations d'association

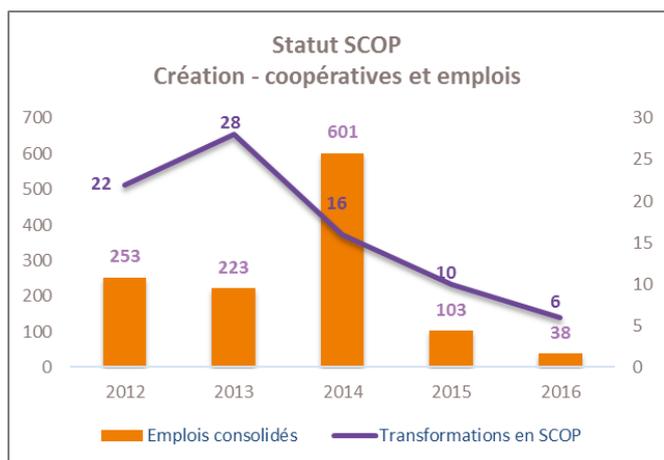
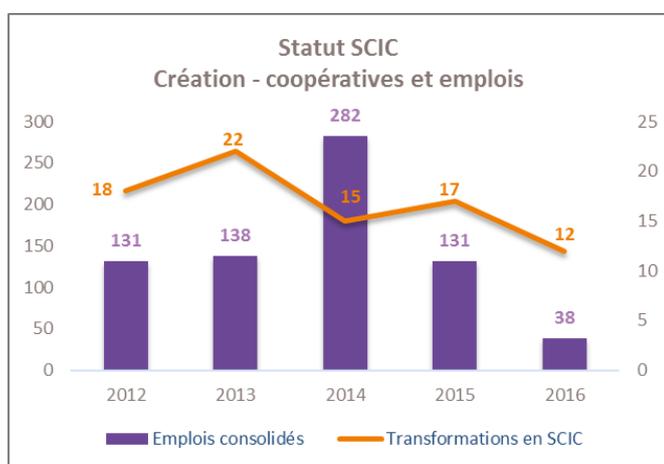


Figure 5. Créations de Scic issues de transformations d'association

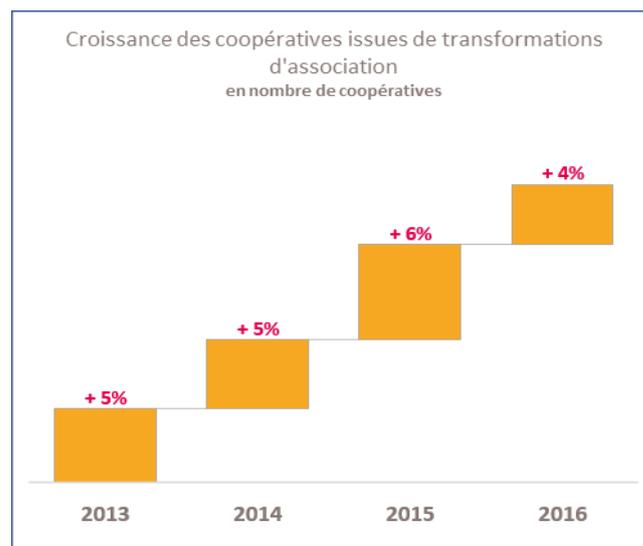


Pérennité des coopératives issues de transformations d'association

Les transformations d'association sont en grande majorité jeunes. En 2016, 52 % des coopératives issues de telles transformations avaient moins de 5 ans d'existence, et 89 % avaient moins de 10 ans. Le phénomène de transformation est donc relativement récent et contribue à un développement régulier (figure 6).

Le taux de pérennité en 2016 des Scop et des Scic issues des transformations d'association est largement au-dessus de celui qui concerne l'ensemble des entreprises françaises. En effet le taux de pérennité à cinq ans est de 88 % (87 % chez les Scop et 90 % chez les Scic) contre 60 % à cinq ans pour l'ensemble des entreprises françaises.

Figure 6. Evolution du stock des coopératives issues des transformations d'association



Forte dominance des petites structures

En phase avec le paysage général des coopératives, les transformations d'association sont en grande majorité constituées de structures de moins de 10 salariés (soit 63,3 % des transformations d'association). Les structures ayant entre 20 et 49 salariés représentent 25,2%.

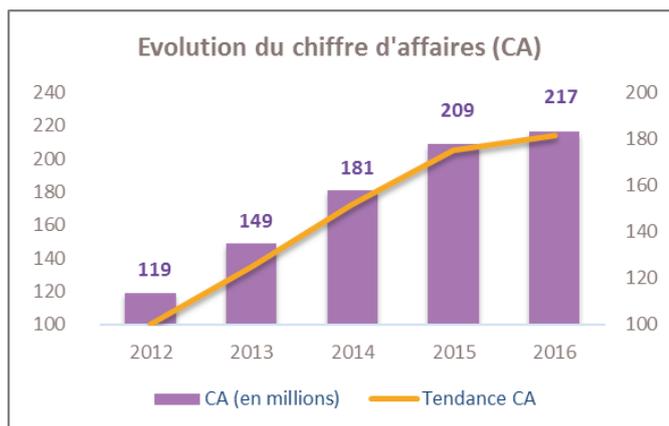
Avec une représentativité à hauteur de 6,6 %, les transformations d'association entre 50 et 249 salariés concentrent quasiment la moitié des effectifs salariés (45,5 %).

Entreprise commerciale privée, sans perdre de vue son paradigme..

En termes d'activité, elles génèrent un chiffre d'affaires global consolidé de 217 millions d'euros (+8 % par rapport à 2015) dont 155 millions pour les Scop et 62 millions pour les Scic. Cela correspond à un poids de 5 % sur l'activité globale des Scop et des Scic (figure 7).

Les associations se constituent avant tout dans un but non lucratif autour d'un projet commun au travers de multiples acteurs. Générer des ressources reste une condition primordiale pour la survie de la structure, mais n'occupe pas une place centrale dans son existence. La transformation en coopérative permet de consolider l'assise économique de l'organisation tout en renforçant la gouvernance de son projet collectif.

Figure 7. Evolution du chiffre d'affaires au sein des transformations d'association



Source : CGSCOP, 2016

Les secteurs d'où sont issus le plus souvent les associations transformées

Les coopératives issues des transformations d'association sont majoritairement présentes dans deux secteurs d'activité. 57 % sont dans les services et 22 % dans l'éducation, la santé et l'action sociale. Ces deux secteurs emploient 80 % des effectifs salariés des coopératives issues de transformations, et représentent respectivement 40 % et 35 % en termes de chiffre d'affaires imputé à ces transformations.

Les transformations d'association dans le paysage régional

D'un point de vue géographique, principalement trois régions concentrent respectivement plus de 10 % des effectifs des transformations d'association sous forme de coopérative. Il s'agit de la région Auvergne-Rhône-Alpes (20,3 %), de la région Nouvelle Aquitaine (14,1 %) et de la Bretagne (10,4 %) (figure 9). Par ailleurs, les régions les plus dynamiques en termes de création d'emplois par les coopératives concernées, existantes et transformées en 2016, sont le Grand Est (+ 86 emplois), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 76) et la région Ile-de-France (+ 48).

Figure 8. Répartition régionale des transformations selon le nombre de coopératives.

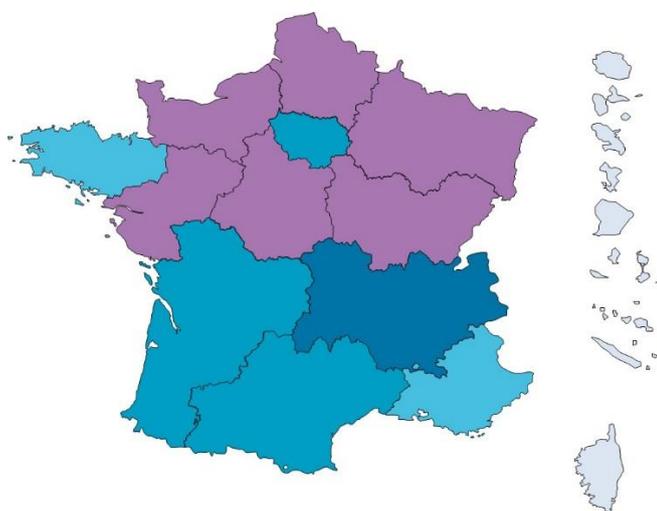
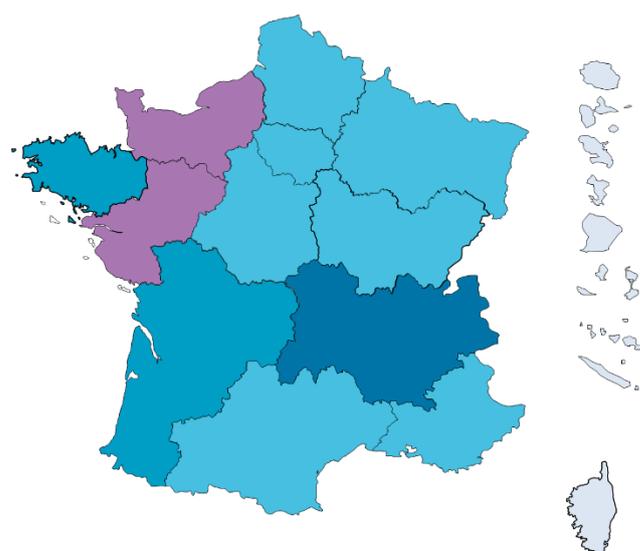


Figure 9. Répartition régionale des transformations selon leur effectif salarié



Code couleur	
Moins de 2%	[Lightest Blue]
2% à 4,99%	[Light Blue]
5% à 9,99%	[Medium Light Blue]
10% à 14,99%	[Medium Blue]
15% à 29,99%	[Darkest Blue]

Bilan des associations après leur transformation en société coopérative

Les motivations en faveur du choix du statut coopératif

Pour de nombreuses Scop et Scic issues de la transformation d'associations, disposer d'une gouvernance légitime et plus structurée est la principale motivation évoquée dans le choix du statut coopératif. Le développement important des activités commerciales est également une motivation importante expliquant le changement de statut, et cela en raison du besoin de professionnalisation de l'entité (figure 10 et figure 11).

Un bilan largement positif

L'enquête montre que 94 % des coopératives sont satisfaites de leur transformation (respectivement 93 % pour les Scop et 97 % pour les Scic). Les éléments majeurs de satisfaction pour ces coopératives issues de la transformation d'association peuvent se scinder en quatre grands thèmes (figure 12).

D'abord le modèle du « **statut coopératif** » qui constitue l'élément le plus important de satisfaction (45 % des mentions).

Les coopératives sondées justifient cela notamment par une plus grande professionnalisation de leur structure, un accroissement de leur crédibilité auprès de leurs partenaires, une plus grande consolidation financière et de leur collectif. Idéologiquement, les valeurs coopératives sont aussi de mise.

En toute cohérence, le modèle de « **gouvernance** » qui prévaut dans le modèle coopératif est le second facteur de satisfaction par ordre d'importance (24 %).

En effet, les répondants vantent une forme de gouvernance adaptée à la culture de leur entreprise, voire à leur modèle économique, une gouvernance démocratique, considérée comme plus claire et légitime, ainsi qu'une meilleure implication des parties prenantes de leur environnement.

Une troisième raison évoquée tient à la place du « **personnel** » dans la vie de la structure (19 %). Il ressort de l'enquête que le passage vers le statut coopératif a permis une plus forte implication et responsabilisation des salariés dans la vie de la structure. Les associations transformées considèrent que cela a permis une meilleure professionnalisation de leurs employés assurant une pérennisation de leur emploi.

Pour finir, les éléments qui touchent « **l'activité** » de la structure sont aussi source de satisfaction. 12 % des coopératives enquêtées assurent que leur transformation en coopérative a permis de leur assurer une légitimité économique pour faire face à la concurrence, mais aussi de lancer une nouvelle dynamique au bénéfice de leur développement.

Figure 12. Eléments de satisfaction de la transformation de l'association en société coopérative

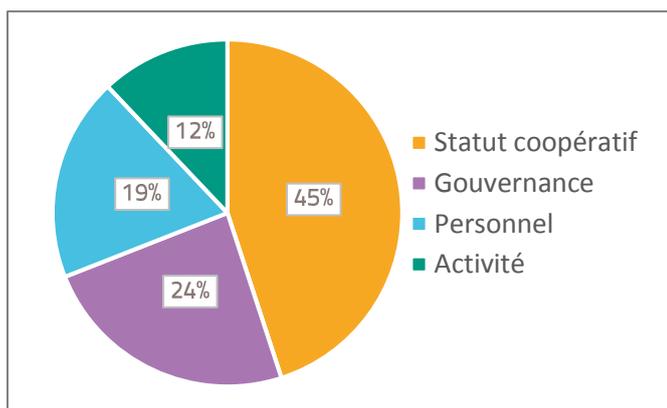


Figure 10. Principales raisons de la transformation d'une association en Scop

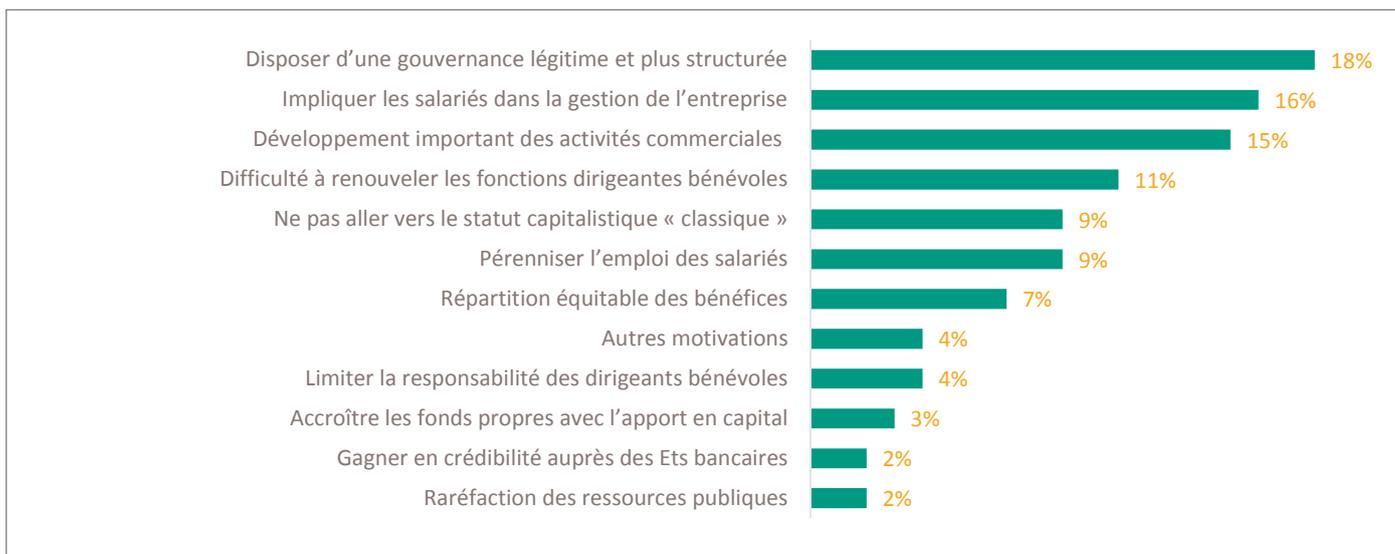
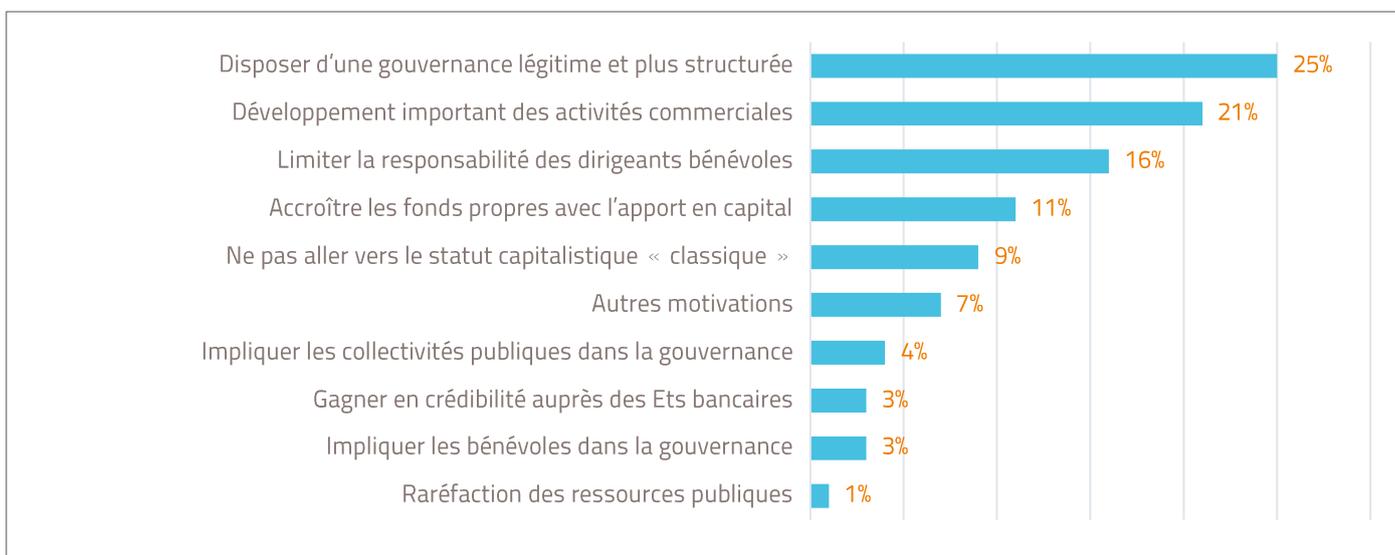


Figure 11. Principales raisons de la transformation d'une association en Scic



Méthodologie :

Cette note d'analyse concerne l'ensemble des Scop et des Scic issues de transformations d'association, adhérentes ou non à la Confédération générale des Scop. Les éléments démographiques, économiques et financiers relatifs aux coopératives du périmètre sont arrêtés au 31 décembre 2016, un retraitement des données manquantes ayant été réalisé en dernière année connue. Les éléments qualitatifs ont été recueillis dans le cadre d'une enquête menée en 2017 par la CG Scop en partenariat avec Jérôme Morteveille, dans le cadre de la réalisation de son mémoire d'expertise-comptable.